

# FRONT COMMUN



Diffusion le 28 octobre à 10 h 45

## Communiqué

### Négociations du secteur public

## « Nous, d'une seule voix » | Le Front commun dépose ses revendications

Québec, le 28 octobre 2022. – Le Front commun a présenté aujourd'hui ses revendications au Conseil du trésor dans le cadre de la ronde de négociations pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public qui s'amorce.

« Notre message au gouvernement est clair : nous, d'une seule voix, réclamons des conditions de travail et salariales à la hauteur des services que nous rendons à la population », ont fait valoir François Enault, premier vice-président de la CSN, Éric Gingras, président de la CSQ, Robert Comeau, président de l'APTS, et Daniel Boyer, président de la FTQ, à la sortie du Conseil du trésor, ce matin.

« Aujourd'hui, pour les quelque 420 000 travailleuses et travailleurs des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de l'enseignement supérieur que nous représentons, il s'agit d'une étape importante du processus de négociation qui s'enclenche. Parce qu'au fil des ans, les conditions de travail se sont largement dégradées et les salaires sont devenus nettement insuffisants. Offrir des services de qualité et œuvrer au bien-être de la population, c'est une priorité. Mais encore faut-il avoir les moyens de le faire... et assez de monde pour le faire! », d'ajouter les leaders syndicaux.

Les revendications portées par le Front commun sont issues d'un large processus de consultations auprès de ses membres et visent notamment un enrichissement et une protection permanente contre l'inflation qui garantit le maintien de leur pouvoir d'achat.

Concrètement, la revendication salariale se détaille comme suit :

- Pour 2023 : une hausse de 100 \$ par semaine pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs **OU** l'application d'un mécanisme permanent d'indexation annuelle basé sur l'indice des prix à la consommation (IPC), **plus** une hausse de 2 %, selon la formule la plus avantageuse.
- Pour 2024 : application d'un mécanisme permanent d'indexation annuelle basé sur l'IPC, **plus** une hausse de 3 %.

- Pour 2025 : application d'un mécanisme permanent d'indexation annuelle basé sur l'IPC, **plus** une hausse de 4 %.

Outre la revendication salariale, d'autres demandes sont également portées par le Front commun, notamment en ce qui concerne :

- la retraite;
- les droits parentaux;
- les disparités régionales;
- les assurances collectives.

Les organisations syndicales qui composent le Front commun rappellent que ces femmes et ces hommes qui œuvrent avec cœur et fierté chaque jour font partie du quotidien des Québécoises et des Québécois. Il ne se passe pas une semaine sans qu'il ne soit question, dans l'espace public, de leurs conditions de travail difficiles, de la pénurie de personnel et des conséquences majeures qui en découlent sur les services offerts à la population.

« Le moment est venu d'agir concrètement. Et ça passe nécessairement par la négociation. Il est urgent d'améliorer les conditions de travail et de rehausser les conditions salariales. Nous souhaitons que cette négociation se déroule avec le sérieux que commande le contexte actuel. La balle est maintenant dans le camp du gouvernement », ont lancé les dirigeants syndicaux.

### **À propos du Front commun**

Réunies en Front commun pour les négociations du secteur public 2023, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) représentent plus de 420 000 travailleuses et travailleurs de l'État québécois dans les secteurs publics, en éducation, en santé et dans les services sociaux ainsi qu'en enseignement supérieur. Les conventions collectives viendront à échéance le 31 mars 2023.

Plus d'informations disponibles à [frontcommun.org](http://frontcommun.org)

– 30 –

### **Renseignements**

Noémi Desrochers, CSN  
Cellulaire : 514 216-1825  
[noemi.desrochers@csn.qc.ca](mailto:noemi.desrochers@csn.qc.ca)

Maude Messier, CSQ  
Cellulaire : 514 213-0770  
[messier.maude@lacsq.org](mailto:messier.maude@lacsq.org)

Jean Laverdière, FTQ  
Cellulaire : 514 893-7809  
[jlaverdiere@ftq.qc.ca](mailto:jlaverdiere@ftq.qc.ca)

Maxime Clément, APTS  
Cellulaire : 514 792-0481  
[mclement@aptsq.com](mailto:mclement@aptsq.com)